




Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :
APPELEZ LE 17 OU LE 112
Votre appel peut être déterminant
pour interpellier les cambrioleurs



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

L'Équipe Prévention Contact de la Compagnie de Gendarmerie de ST OMER vous sensibilise :

Cambriolages en l'absence momentanée des occupants

suite à une série de cambriolages commis sur les communes des communautés de communes Pays d'Opale et de la région d'Audruicq , en l'absence momentanée des occupants (travail, courses..), parfois sur un créneau d'absence d'à peine une heure, en matinée comme en après midi

Mesdames, messieurs , soyez attentifs aux mouvements inhabituels de votre voisinage

ALERTEZ immédiatement la GENDARMERIE de jour comme de nuit (17 ou 112 =numéro gratuit)

- **Véhicules suspects** (donner des renseignements = immatriculation, couleur et marque du véhicule, nombre d'occupants, direction de fuite... **pensez-y : PHOTOS VIA LE TÉLÉPHONE PORTABLE**)
- **Personnes suspectes** (allées et venues répétées, démarchages divers, travaux, vente de calendriers, individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes et interphones , individus pouvant faire le guet)

Le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement propice à la commission de cambriolages en début et fin de journée (raccourcissement de la phase diurne favorable aux cambrioleurs).

Pour prévenir ce type de vol, adoptez des gestes élémentaires de prudence et de civisme.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

